

# INFORMATIONS AUX ÉLÈVES DE 11<sup>E</sup> ANNÉE

ANNÉE SCOLAIRE  
2018–2019

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES

▶ AFP / CFC / MATURITÉS

## CONDITIONS D'ACCÈS: LES CRITÈRES

Les conditions d'accès aux **formations postobligatoires** portent sur :

- ▶ la promotion en fin de 11<sup>e</sup> année (voir page 3)
- ▶ le nombre de disciplines de niveau 2 suivies au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> semestre de 11<sup>e</sup>
- ▶ le nombre total de points calculés à partir des moyennes des disciplines à niveaux à la fin du 1<sup>er</sup> semestre et en fin de 11<sup>e</sup>
- ▶ l'option suivie en 11<sup>e</sup>

**IL EST NÉCESSAIRE de remplir les conditions d'accès de fin de 1<sup>er</sup> semestre ET celles de fin de 11<sup>e</sup> année pour être admis dans une formation du postobligatoire**

(voir pages 4 et 5).

Toutefois, les conditions d'accès à l'**AFP dual** et au **CFC dual** sont définies uniquement par l'employeur. L'élève doit donc :

- ▶ trouver une entreprise formatrice
- ▶ signer un contrat d'apprentissage

### DISCIPLINES À NIVEAUX EN 11<sup>E</sup> ANNÉE

Le système scolaire neuchâtelois comprend **un enseignement à 2 niveaux** (niveau 2 plus exigeant que niveau 1), pour les disciplines suivantes :

- ▶ Français (FRA)
- ▶ Mathématiques (MAT)
- ▶ Allemand (ALL)
- ▶ Sciences de la nature (SCN)
- ▶ Anglais (ANG)

### CALCUL DES POINTS

- ▶ les moyennes des disciplines sont arrondies au demi-point
- ▶ les moyennes des disciplines de niveau 1 sont converties en points
- ▶ les moyennes des disciplines de niveau 2 sont converties en points et multipliées par 1.5
- ▶ le nombre total de points est obtenu par l'addition des points des disciplines de niveau 1 et 2
- ▶ pour l'accès en maturité gymnasiale, la moyenne de l'option académique (OPT AC) est convertie en points et additionnée au nombre total de points des disciplines de niveau 1 et 2

#### EXEMPLE DE CALCUL

DISCIPLINE	NIVEAU	MOYENNE <i>arrondie au demi-point</i>	MULTIPLIÉ	TOTAL POINTS
FRA	1	4.5 (4.50)	x 1.0	4.5
MAT	2	4.5 (4.35)	x 1.5	+ 6.75
ALL	2	5.0 (5.24)	x 1.5	+ 7.5
ANG	1	4.0 (4.20)	x 1.0	+ 4.0
SCN	2	6.0 (5.75)	x 1.5	+ 9.0
				<b>31.75</b>
Si OPT AC	—	5.0	x 1.0	+ 5.0
				<b>36.75</b>

Calculez les points  
et découvrez quelles formations  
sont possibles !

[www.ne.ch/calculformations](http://www.ne.ch/calculformations)

## CONDITIONS DE PROMOTION EN FIN DE 11<sup>E</sup> ANNÉE

La promotion est l'une des conditions d'accès aux formations postobligatoires.

Elle certifie l'atteinte des objectifs fondamentaux du cycle 3.

Pour être promu, l'élève doit remplir toutes les conditions de l'article 38 du Règlement du cycle 3 de l'école obligatoire.

### EN RÉSUMÉ

▶ <b>Nombre de moyennes insuffisantes sur l'ensemble des disciplines à niveaux (1 et 2)</b>	≤ 2
▶ <b>Double insuffisance FRA et MAT, quel que soit le niveau</b>	NON
▶ <b>Moyenne des disciplines communes, arrondie au dixième de point, sans les disciplines à niveaux</b>	≥ 4

### SUR L'ENSEMBLE DES DISCIPLINES (Y COMPRIS À NIVEAUX) :

▶ <b>Nombre de moyennes inférieures à 3</b>	0
▶ <b>Nombre de moyennes insuffisantes</b>	≤ 3
▶ <b>Nombre de moyennes égales à 3</b>	≤ 1

## CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTOBLIGATOIRE

### INSCRIPTION À LA FIN DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE DE LA 11<sup>E</sup> ANNÉE

**POUR S'INSCRIRE À UNE FORMATION POSTOBLIGATOIRE**, l'élève doit nécessairement remplir les conditions suivantes :

#### ▼ CFC en école

- ▶ Obtenir au moins **15.5 points** calculés à partir des **4 disciplines** suivantes : FRA, MAT, ALL et SCN

#### ▼ Certificat de culture générale et maturité spécialisée Maturité professionnelle en 3 ou 4 ans intégrée au CFC en dual Maturité professionnelle en 4 ans intégrée au CFC en école

- ▶ Suivre l'anglais en 11<sup>e</sup>
- ▶ Suivre au moins **2 disciplines en niveau 2 au 2<sup>e</sup> semestre**
- ▶ Obtenir au moins **25.5 points** calculés à partir de ces **5 disciplines** : FRA, MAT, ALL, ANG et SCN

#### ▼ Maturité professionnelle en 3 ans intégrée au CFC en école

- ▶ Suivre l'anglais en 11<sup>e</sup>
- ▶ Suivre au moins **3 disciplines en niveau 2 au 2<sup>e</sup> semestre**
- ▶ Obtenir au moins **28.5 points** calculés à partir de ces **5 disciplines** : FRA, MAT, ALL, ANG et SCN

#### ▼ Maturité gymnasiale

- ▶ Suivre l'anglais en 11<sup>e</sup>
- ▶ Suivre une option académique au moins au 2<sup>e</sup> semestre
- ▶ Être en niveau 2 dans au moins 2 disciplines durant le 1<sup>er</sup> semestre et suivre une **3<sup>e</sup> discipline en niveau 2 au 2<sup>e</sup> semestre**
- ▶ Obtenir au moins **29 points** calculés à partir de ces **5 disciplines** : FRA, MAT, ALL, ANG, SCN, ou **34 points avec l'option académique**

### ADMISSION À LA FIN DE LA 11<sup>E</sup> ANNÉE

**POUR ÊTRE ADMIS DANS LA FORMATION À LAQUELLE IL EST INSCRIT**, l'élève doit remplir les conditions suivantes :

#### ▼ CFC en école

- ▶ Remplir les conditions de promotion
- ▶ Obtenir au moins **16 points** calculés à partir des **4 disciplines** suivantes : FRA, MAT, ALL et SCN

#### ▼ Certificat de culture générale et maturité spécialisée Maturité professionnelle en 3 ou 4 ans intégrée au CFC en dual Maturité professionnelle en 4 ans intégrée au CFC en école

- ▶ Remplir les conditions de promotion
- ▶ Avoir suivi l'anglais
- ▶ Être en **niveau 2** dans au moins **2 disciplines**
- ▶ Obtenir au moins **26 points** calculés à partir de ces **5 disciplines** : FRA, MAT, ALL, ANG et SCN

#### ▼ Maturité professionnelle en 3 ans intégrée au CFC en école

- ▶ Remplir les conditions de promotion
- ▶ Avoir suivi l'anglais
- ▶ Être en **niveau 2** dans au moins **3 disciplines**
- ▶ Obtenir au moins **29 points** calculés à partir de ces **5 disciplines** : FRA, MAT, ALL, ANG et SCN

#### ▼ Maturité gymnasiale

- ▶ Remplir les conditions de promotion
- ▶ Avoir suivi l'anglais et une option académique
- ▶ Être en **niveau 2** dans au moins **3 disciplines**
- ▶ Obtenir au moins **34 points** calculés à partir de **l'option académique et de ces 5 disciplines** : FRA, MAT, ALL, ANG, SCN

- ▶ Un concours d'entrée peut être organisé pour les formations au nombre limité de places
- ▶ École d'arts appliqués (EAA-CIFOM) : la réussite du concours d'entrée est l'unique critère d'admission

## RÉSUMÉ DES CONDITIONS D'ACCÈS 11<sup>E</sup> ANNÉE 2018–2019

### À LA FIN DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE DE LA 11<sup>E</sup> ANNÉE (NÉCESSAIRES POUR S'INSCRIRE)

FORMATION POSTOBLIGATOIRE TITRE VISÉ	Minimum de niveaux 2		Minimum de points en fin de 1 <sup>er</sup> semestre si niveau 2 : x 1.5	Sur	Disciplines suivies au 1 <sup>er</sup> semestre
	fin du 1 <sup>er</sup> semestre	début du 2 <sup>e</sup> semestre			
CFC en école à plein temps	–	–	15.5	4 disciplines	FRA – MAT – ALL – SCN
Maturité spécialisée	–	2	25.5	5 disciplines	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN
Maturité pro dual 3 ou 4 ans	–	2	25.5	5 disciplines	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN
Maturité pro 4 ans	–	2	25.5	5 disciplines	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN
Maturité pro 3 ans	–	3	28.5	5 disciplines	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN
Maturité gymnasiale	2	3	29 ou 34 avec OPT AC*	5 disciplines ou 6 disciplines (5 à niveaux + OPT AC*)	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN <i>le bulletin semestriel doit certifier qu'une OPT AC sera suivie au 2<sup>e</sup> semestre</i>

\* Option académique non multipliée

### À LA FIN DE LA 11<sup>E</sup> ANNÉE (NÉCESSAIRES POUR VALIDER L'INSCRIPTION)

FORMATION POSTOBLIGATOIRE TITRE VISÉ	Doit être promu	Minimum de niveaux 2	Minimum de points en fin d'année si niveau 2 : x 1.5	Sur	Disciplines suivies au 2 <sup>e</sup> semestre
CFC en école à plein temps	OUI	–	16	4 disciplines	FRA – MAT – ALL – SCN
Maturité spécialisée	OUI	2	26	5 disciplines	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN
Maturité pro dual 3 ou 4 ans	OUI	2	26	5 disciplines	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN
Maturité pro 4 ans	OUI	2	26	5 disciplines	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN
Maturité pro 3 ans	OUI	3	29	5 disciplines	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN
Maturité gymnasiale	OUI	3	34 avec OPT AC*	6 disciplines (5 à niveaux + OPT AC*)	FRA – MAT – ALL – ANG – SCN OPT AC*

\* Option académique non multipliée

CFC dual 3 ou 4 ans  
AFP dual 2 ans

L'accès dépend uniquement des conditions définies par l'employeur. L'élève doit donc :

- ▶ Trouver une entreprise formatrice
- ▶ Signer un contrat d'apprentissage

## CONDITIONS D'ACCÈS AU PRÉAPPRENTISSAGE

Cette mesure préparatoire s'adresse aux élèves qui, **malgré des recherches soutenues**, n'ont pas trouvé de place d'apprentissage à la sortie de l'école obligatoire et qui ne remplissent pas les conditions d'accès à une formation à plein temps de niveau maturité (professionnelle, spécialisée ou gymnasiale).

Le but de l'année de préapprentissage est de permettre aux élèves de réaliser un projet de formation professionnelle, menant à terme vers un CFC ou une AFP. A côté des cours théoriques, les élèves participent aux ateliers de l'école et effectuent des stages d'insertion professionnelle de longue durée en immersion dans le monde du travail.

Deux types de préapprentissage peuvent être suivis :

### ORIENTATION

Cette voie s'adresse à l'élève qui n'a pas trouvé de place d'apprentissage à l'issue de sa scolarité obligatoire.

#### Conditions d'accès :

- ▶ Avoir pour **projet de se former** par apprentissage AFP ou CFC
- ▶ Être âgé de **moins de 18 ans**
- ▶ **Remplir les conditions de promotion** de 11<sup>e</sup>
- ▶ Ne pas remplir les conditions pour une admission dans une formation à plein temps de niveau maturité (professionnelle, spécialisée et gymnasiale)
- ▶ Présenter un **dossier de candidature**

### INTÉGRATION

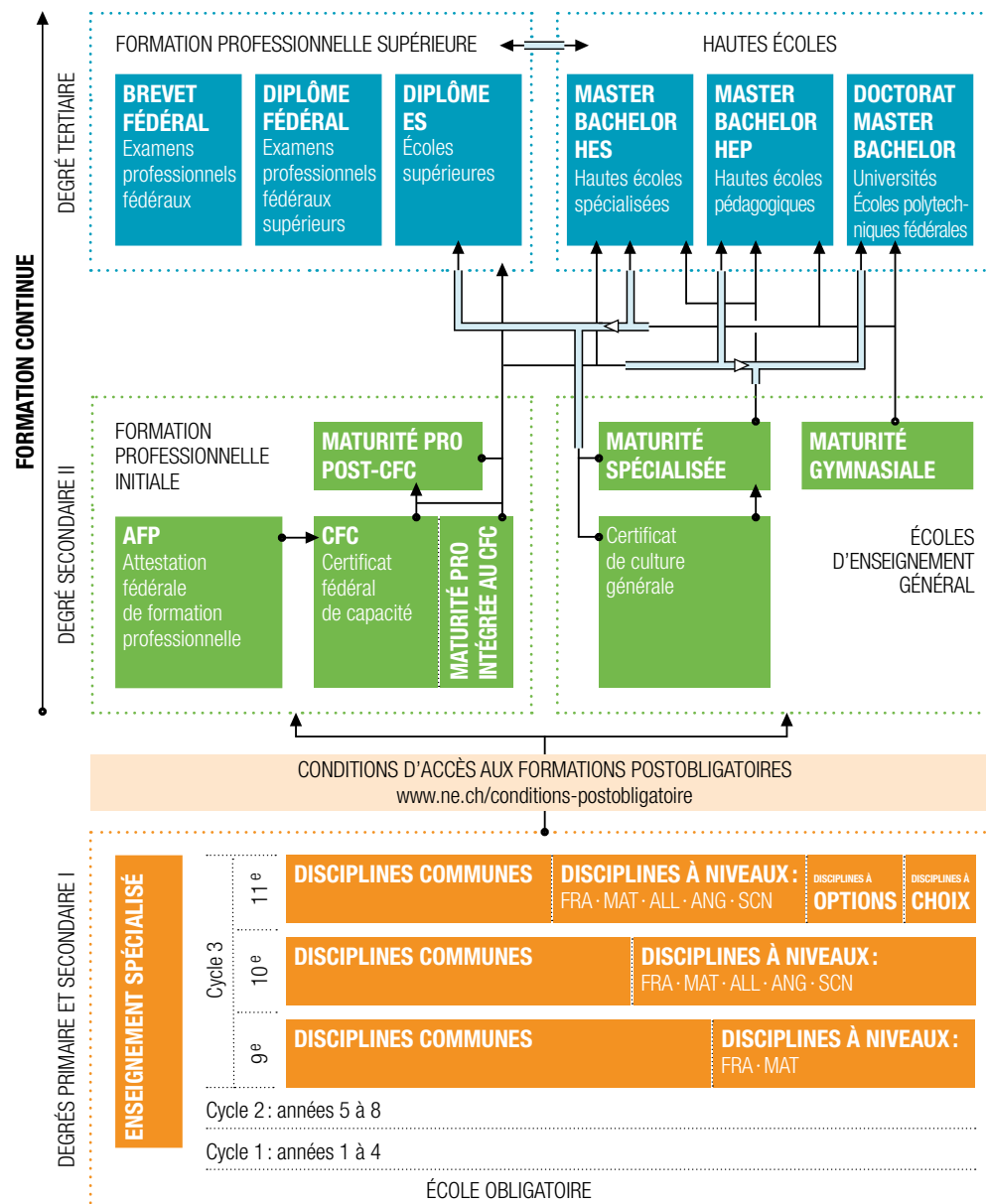
Cette voie s'adresse à l'élève qui n'a pas trouvé de place d'apprentissage et qui a besoin de consolider des connaissances scolaires.

#### Conditions d'accès :

- ▶ Avoir **terminé l'école obligatoire et être issu tout ou partiellement de classes terminales**
- ▶ Avoir pour **projet de se former** par apprentissage AFP ou CFC
- ▶ Être âgé de **moins de 18 ans**
- ▶ Ne pas pouvoir bénéficier d'une prise en charge de l'assurance-invalidité
- ▶ Présenter un **dossier de candidature**

## SYSTÈME DE FORMATION DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

- Accès direct
- ⇌ Passerelle



# RENSEIGNEMENTS



- ▶ Conditions d'accès
- ▶ Comment calculer le nombre total de points en 11<sup>e</sup>

[www.ne.ch/conditions-postobligatoire](http://www.ne.ch/conditions-postobligatoire)

Service des formations postobligatoires  
et de l'orientation

Espace 1

Case postale

CH – 2301 La Chaux-de-Fonds

T +41 32 889 69 40

[sfpo@ne.ch](mailto:sfpo@ne.ch)

---

- ▶ Cycle 3
- ▶ Conditions de promotion de 11<sup>e</sup> année
- ▶ Options académiques et professionnelles en 11<sup>e</sup>

[www.rpn.ch/parentsC3](http://www.rpn.ch/parentsC3)

Service de l'enseignement obligatoire

Rue de l'Ecluse 67

CH – 2001 Neuchâtel

T +41 32 889 69 20

[Service.EnseignementObligatoire@ne.ch](mailto:Service.EnseignementObligatoire@ne.ch)

---

- ▶ Formations et métiers
- ▶ Parcours pour réaliser un projet professionnel

[www.ne.ch/ocosp](http://www.ne.ch/ocosp)

Bureaux d'orientation scolaire et professionnelle des centres scolaires  
ou

Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle

- ▶ La Chaux-de-Fonds

Rue du Parc 53

T +41 32 889 69 63

[OCOSP.secretariatCDF@ne.ch](mailto:OCOSP.secretariatCDF@ne.ch)

- ▶ Neuchâtel

Place des Halles 8

T +41 32 889 69 61

[OCOSP.secretariatNE@ne.ch](mailto:OCOSP.secretariatNE@ne.ch)

INFOS